Flash - Mala

Année scolaire 2025/2026 - n° 1
Juillet 2025

Madame, Monsieur,

L'année 2025-2026 marque le début d'une nouvelle organisation avec la création du groupe scolaire La Malassise qui regroupe l'école Sainte-Famille, le collège Saint-Joseph et le lycée Saint-Joseph.

Cette circulaire vous apporte de nombreuses précisions sur l'organisation de la rentrée et de l'année scolaire pour les collège et lycée. Nous vous demandons de la lire attentivement et de la conserver. En espérant ne pas trop perturber le bon déroulement de vos vacances, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en nos sentiments dévoués.

Documents joints

- ❑ Fiche "responsable" : à nous retourner au plus vite si ajouts ou corrections
- ❑ Appel de contribution volontaire : à nous retourner le cas échéant pour le 30 septembre
- ❑ Règlement financier (à conserver) : il sera déposé sur EcoleDirecte à la rentrée et à signer électroniquement

1. RENTREE DES ELEVES LE LUNDI 1er SEPTEMBRE

- ❑ **Tous les élèves** se présentent au point d'accueil aux horaires indiqués dans le tableau qui suit.
- ❑ **Pour les élèves du collège**, l'installation à l'internat est possible le mercredi 27 août entre 10h et 12h. Pour les parents non disponibles ce jour-là, cela se fera le jour de la rentrée à partir de 9h30 pour les 6° et de 10h30 pour les 5°/4°/3°.
- ❑ **Les externes déjeunent à La Mala,** le repas est offert.
- ❑ **2des** : Les parents et leurs enfants sont attendus au préau du lycée à 9h30.
- ❑ **Les élèves internes de 2de** participeront à un jeu de cohésion le mercredi 3 de 13h30 à 15h30. Précisions en classe.
- ❑ **La prise de photos individuelles et de groupes** se fera dès ce 1er septembre pour tous les élèves.
- ❑ Attention : les **services de cars des internes** ne fonctionnent pas le lundi 1er septembre matin. Premier service assuré le vendredi 5 septembre soir pour le retour, selon horaire qui vous sera communiqué en août.

Collège	Point d'accueil	Prise en charge des élèves par le Professeur Principal	Repas	*(Cours l'après-midi)* Sortie
6°	salle de réception	10h	12h15	16h20
5°/4°/3°		11h	12h30	16h20

Lycée	Installation à l'internat	Point d'accueil	Prise en charge des élèves par le Professeur Principal	Repas	*(Cours l'après-midi)* Sortie
2de	9h à 9h30	cour côté chapelle (à côté de l'accueil)	9h30	13h30	17h20
1°/Term	11h à 11h30		11h30	13h	17h20

2. VACANCES SCOLAIRES

Vacances de Toussaint

- ❑ Du vendredi 17 octobre soir au lundi 3 novembre 9h

Vacances de Noël

- ❑ Du vendredi 19 décembre soir au mardi 6 janvier 9h (bus des internes aux horaires du lundi)

Vacances d'hiver

- ❑ Du vendredi 13 février soir au lundi 2 mars 9h

Vacances de printemps

- ❑ Du vendredi 10 avril soir au lundi 27 avril 9h (bus des internes aux horaires du lundi)

3. AUTRES DATES A NOTER…

- ❑ **Cérémonie en l'honneur des bacheliers 2025** : vendredi 29 août à 18h
- ❑ **Réunion de parents 2de (infos générales) :** jeudi 11 (2A-B-C) ou mardi 16 (2D-E-F-G) septembre à 18h
- ❑ **Réunion de parents 6° (infos générales)** : lundi 15 septembre à 17h30
- ❑ **Portes Ouvertes :** samedi 27 septembre de 9h30 à 12h
- ❑ **Assemblée générale de l'APEL** (association des parents d'élèves) : mardi 7 octobre à 20h
- ❑ **Journées Pédagogique pour les enseignants** : lundis 10 novembre et 5 janvier (bus des internes le mardi aux horaires du lundi)
- ❑ **Portes Ouvertes :** samedi 21 mars de 9h30 à 12h (fin des cours le 13 à 12h, bus des pensionnaires à 13h)
- ❑ **Confirmations :** mercredi 13 mai à 18h30 à la basilique de St Omer
- ❑ **Profession de Foi** : samedi 23 mai à 18h à la basilique de St Omer, pour les élèves de 6°

4. HORAIRES DES COURS ET REGLEMENT INTERIEUR

❑ Grille horaire (règle générale) : Les cours sont assurés le lundi de 9h à 17h20, le mercredi de 8h à 12h et les mardi, jeudi et vendredi de 8h à 17h20 (16h20 pour les 6°).

❑ La coupure du midi sera indiquée sur l'emploi du temps remis aux élèves le jour de la rentrée.

❑ **Les collégiens peuvent toujours attendre en étude l'heure de sortie des lycéens.**

❑ Au lycée, il peut y avoir cours jusque 18h20 les lundi, mardi et jeudi et jusque 13h le mercredi.

❑ Le règlement intérieur sera remis aux élèves et commenté à la rentrée. Vous y trouverez toutes les précisions relatives à la gestion des absences, aux autorisations de sorties, etc… **Il sera également déposé sur EcoleDirecte pour signature électronique par les parents.**

5. NECESSAIRE POUR L' INTERNAT

❑ Les familles se chargent du linge de toilette et du linge de lit (80x190) : draps, couette, couvertures, oreiller, et d'une poubelle.

6. IPAD, MANUELS SCOLAIRES, CASIERS ET FOURNITURES

iPad au collège

❑ **6°** : Il sera distribué en classe dans le courant de la deuxième semaine. Une présentation du contrôle parental sera faite à la réunion du lundi 15 septembre.

❑ **5°/4°/3°** : Les nouveaux élèves le recevront en classe le jour de rentrée ou le lendemain. Il aura été configuré au préalable par nos soins.

Manuels

❑ Collège

- Les manuels scolaires sont intégrés à l'iPad.

❑ Lycée

- La région participe à l'achat des manuels scolaires sous forme d'une "Carte Génération" à hauteur de 100 € pour les élèves de 2de et 55 € pour les 1° et Term. Les informations ont été données par mail fin juin.
- **Attention, vous devez commander les livres et régler en ligne auprès de l'ARBS avant le 15 août** sur le site www.arbs.com pour qu'ils soient distribués à la rentrée. Le compte est à créer au nom d'un parent. La carte Génération de la région peut être utilisée pour le règlement de la collection de livres auprès de l'ARBS.

Casiers

❑ Un cadenas est fourni par l'établissement à la rentrée à tous les élèves. Les externes qui ne souhaitent pas de casier se manifesteront à la vie scolaire dans la semaine de rentrée.

Fournitures

❑ Pas de liste de fournitures standardisée pour les 1° et Terminales. Les enseignants précisent à la rentrée les compléments nécessaires.

❑ **En collège et en 2de, les lots de fournitures qui ont été commandés en juin pourront être retirés dans l'établissement le mercredi 27 août de 11h à 13h.** Les lots restants seront remis aux élèves concernés par les professeurs principaux le jour de la rentrée.

❑ Le conseil départemental du Pas-de-Calais offre une calculatrice scientifique et programmable à l'ensemble des élèves de 6ème. Elle leur est remise en septembre.

❑ Une commande groupée de calculatrices graphiques est proposée aux lycéens. Informations données en classe en début d'année.

7. ANIMATION PASTORALE

❑ La Malassise est un établissement catholique d'enseignement du diocèse d'Arras. Nous avons à ce titre mission confiée par notre Evêque de former les jeunes en éduquant à des valeurs et en proposant la Foi dans le respect du cheminement de chacun.

❑ Catéchèse, célébrations, temps forts, retraites, groupes de réflexion, initiation aux sacrements, engagements caritatifs, temps de prière, rencontres de témoins, conférences-débats... Nos élèves bénéficient à

chaque niveau de propositions pastorales adaptées et évolutives.

❑ Ainsi, nous nous efforçons d'accompagner les jeunes, baptisés ou non, qui cherchent des repères, des valeurs et des témoins authentiques.

❑ Les élèves de 6° peuvent faire leur Profession de Foi avec La Malassise (samedi 23 mai 2026). Dans ce cas, vous aurez à fournir un certificat de baptême (pensez à le demander dès à présent à la paroisse où l'enfant a été baptisé).

❑ La préparation à la confirmation est proposée aux lycéens. Informations courant septembre.

8. ECOLEDIRECTE

❑ Le site "EcoleDirecte" permet de consulter les informations mises en ligne par l'établissement concernant la comptabilité, les résultats, la vie scolaire, le cahier de texte de la classe de votre enfant ainsi que son espace de travail.

❑ Chaque parent a un compte personnel qui devra être connecté.

❑ Pour ceux qui l'avaient déjà l'année précédente, les identifiants sont inchangés, pensez à vérifier l'adresse mail enregistrée dans l'onglet Messagerie/Paramétrage. Quant aux nouveaux, les parents les recevront par mail à la rentrée, les élèves auront les leurs en classe. **Attention, les identifiants élèves sont différents de ceux des parents.**

9. FICHE "RESPONSABLE"

❑ Nous joignons à cet envoi une fiche reprenant les renseignements vous concernant dans nos fichiers.

❑ Nous vous demandons de bien vouloir vérifier cette fiche, la corriger ou la compléter si nécessaire et nous la retourner dans les meilleurs délais, sauf si aucune correction n'est à apporter.

❑ Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6/1/78 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au secrétariat de l'établissement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Vous êtes informés que nous procédons au partage de certaines données collectées avec des organismes publics et privés tiers dans le cadre strictement nécessaire à la scolarisation de vos enfants.

10. CERTIFICAT DE SCOLARITE

❑ Un certificat de scolarité sera déposé pour tous les élèves à la rentrée dans la rubrique Documents de EcoleDirecte (il vous sera réclamé par la CAF pour les plus de 16 ans), inutile de nous en faire la demande.

11. FACTURE ANNUELLE ET BOURSES

❑ Toutes les informations concernant les tarifs, les bourses et la facture sont précisées sur le règlement financier joint.

12. CONTRIBUTION VOLONTAIRE

❑ Pour les particuliers, la loi permet de réduire l'impôt sur le revenu de 66% du montant d'un don au profit d'une fondation reconnue d'utilité publique, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

❑ Pour les entreprises, la réduction d'impôt est de 60% dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires HT.

❑ Si vous êtes assujetti à l'impôt de solidarité sur la fortune, vous pouvez bénéficier d'une réduction de l'IFI (ex-ISF) égale à 75% des versements effectués au profit des fondations reconnues d'utilité publique, dans la limite de 50 000 €.

❑ En faisant un don, vous choisissez d'affecter une partie de vos impôts à des investissements qui concourent à la mise en œuvre de notre projet en offrant à nos enfants de vivre et d'étudier dans les meilleures conditions.

❑ **Règlement par chèque** à l'ordre de "Fonds de dotation Notre Maison", adressé à La Malassise, avec le formulaire joint. Un reçu fiscal vous sera envoyé en janvier pour votre déclaration de revenus 2025. Merci !

13. ASSURANCE SCOLAIRE AUPRES DE LA MUTUELLE SAINT CHRISTOPHE

❑ Nous assurons tous les élèves pour un coût forfaitaire de 9,50 € pour l'année scolaire.

❑ Cette assurance couvre votre enfant lors de ses activités scolaires et extrascolaires (y compris pendant les vacances). Vous pourrez vous connecter à votre espace parent avec les identifiants qui seront fournis à la rentrée.

❑ Détail des garanties sur notre site à la rubrique "documents/documents utiles".

❑ Vous pouvez si vous le souhaitez souscrire une assurance vous offrant de meilleures garanties, mais cela ne vous dispense pas du paiement de cette cotisation minimale.

❑ Il est inutile de nous fournir une attestation d'assurance personnelle.

14. SERVICE DE CARS DES INTERNES (lundi et vendredi)

❑ **Nous réinscrivons automatiquement tous les utilisateurs d'un service de cars en 2024/2025** pour l'année 2025/2026.

❑ **Les nouveaux élèves doivent bien entendu être préalablement inscrits à ce service**. Vous avez pour ce faire été invités à compléter une fiche à l'inscription de l'enfant.

❑ Pensez à nous faire part de tout changement (déménagement, changement d'arrêt, autre moyen de locomotion…), de préférence par mail à massartm@lamalassise.com.

❑ Le service commencera à fonctionner **le vendredi 5 septembre** (départ à 17h30). Une confirmation vous parviendra par mail quelques jours avant la rentrée.

15. TRANSPORT SCOLAIRE JOURNALIER ET AIDE INDIVIDUELLE AU TRANSPORT

❑ Si un circuit est organisé par le département ou la CAPSO pour votre commune, vous accéderez sur le site de la Région aux points de montée, horaires et inscription

pour les résidents Nord/PdC ou sur le site Mouveo pour les résidents CAPSO. Détails sur notre site à la rubrique Transports.

❑ Si votre enfant est demi-pensionnaire et qu'il n'y a pas de circuit organisé dans votre commune, ou s'il est interne et est amené en voiture ou par le service de cars privé organisé par La Malassise, vous pouvez solliciter une Aide Individuelle au Transport (AIT) auprès de la Région. Une seule AIT versée par famille dans la limite de 200€ maximum par an, versement en deux temps en janvier et en juin. Inscription depuis notre site à la rubrique Transports.

❑ Les bénéficiaires de l'AIT en 2024-2025 (même établissement) n'ont pas à renouveler la demande.

16. FICHE MEDICALE

❑ Une fiche médicale sera remise aux nouveaux élèves à la rentrée. Nous vous demandons de la renseigner avec le plus grand soin dans les délais impartis.

❑ Tous les élèves de 6° et de 2de passent une visite médicale au sein de l'établissement au cours des deux premiers trimestres (feuille d'autorisation et questionnaire de santé remis au préalable aux familles).

17. A QUI S'ADRESSER ?

☞ ***Nous vous invitons à communiquer de préférence par EcoleDirecte avec les différents responsables.***

❑ **Pour les questions relatives à la discipline et aux absences** : à l'avance, principalement via la messagerie EcoleDirecte à la Vie Scolaire Collège ou Lycée ; ou au 03.21.38.40.95 pour les collégiens / 09.71.00.18.56 pour les lycéens.

❑ **Pour les questions relatives à l'internat** : à M. Henri LYSENSOONE au 03.21.38.31.17, de 17h15 à 19h30 du lundi au jeudi.

❑ **Pour les questions relatives à la catéchèse et à l'animation religieuse** : Mme Valérie PETITPRE (6°), M. Philippe LEOST (5°-4°-3°) et M. Thierry ROUANET (lycée), par EcoleDirecte (PASTORALE) ou au standard.

❑ **Pour les problèmes de santé** : Mme Marie DELANNOY, infirmière D.E., 03.21.38.48.99 du lundi au vendredi à partir de 8h30.

❑ **Pour les questions d'ordre pédagogique** (travail scolaire, orientation...) : en priorité le professeur principal de la classe, puis le responsable du niveau concerné (via EcoleDirecte ou au standard).

❑ **Pour les questions d'ordre administratif**

- certificats et attestations divers, bourses : Mmes Valérie PETITPRE/Ludivine DACQUIN, secrétariat-accueil au 03.21.38.03.77 (standard), ou Mme Laure EVRARD, secrétariat de direction au 03.21.38.04.55.
- comptabilité : Mme Maïté MASSART, attachée de gestion, sur rendez-vous demandé par mail à massartm@lamalassise.com

❑ **Pour les questions d'ordre confidentiel** ou ne pouvant trouver réponse auprès des interlocuteurs désignés ci-dessus, M. PECQUEUR, directeur, sur rendez-vous.

18. PREPARATION AU PERMIS DE CONDUIRE

❑ En partenariat avec les auto-écoles du secteur, nous proposons aux internes du lycée la formation au permis de conduire sous la forme "conduite accompagnée" ;

❑ Le projet s'adresse aux élèves qui auront 15 ans avant le 31 décembre 2025 ;

❑ Le coût est fixé à 1450 € ;

❑ Renseignements sur notre site à la rubrique "documents/documents utiles". Bulletin d'inscription à nous retourner avant le vendredi 6 septembre, le nombre de places est limité, les inscriptions sont retenues dans l'ordre d'arrivée.

19. FORMATION AUX PREMIERS SECOURS

❑ Une formation aux premiers secours d'une durée de 12 heures est proposée aux lycéens, avec délivrance de l'AFPS. Des précisions seront données aux élèves début septembre.

20. ACTIVITES SPORTIVES

❑ De nombreuses activités sont proposées par l'Association Sportive le mercredi après-midi. Elles seront présentées aux élèves quelques jours après la rentrée.

❑ Un certificat médical d'aptitude à l'activité doit être remis à l'enseignant concerné.

21. MOUVEMENT DU PERSONNEL

❑ Départ de M. André WICQUART, professeur d'EPS (retraite). Il sera remplacé par M. Benjamin BOUQUILLION.

❑ M. Loïc COEVOET, responsable de niveau des classes de Terminale, devient directeur adjoint du lycée.

22. RESULTATS AUX EXAMENS

Les résultats et listes nominatives sont consultables sur www.lamalassise.com/documents/laureats-bac-et-brevet

Les bureaux sont fermés du vendredi 11 juillet soir au lundi 25 août matin. Bonnes vacances à tous !